

Sorties gratuites – Grand public

Inscriptions et renseignements au  
07 81 52 29 81 – [contact@etcterra.fr](mailto:contact@etcterra.fr)  
(lieux de RDV précis communiqués à  
l'inscription)

26 Février à 9h

## SAUVEZ DES AMPHIBIENS !

Découvrez les amphibiens (modes de vie, espèces locales) et participez à leur sauvegarde en rejoignant le chantier d'installation d'un crapaudrome.

À Pierre-Percée (La Soye)

17 mars à 20h

## LA NUIT DE LA CHOUETTE

Profitez d'une balade au clair de lune pour découvrir l'univers des rapaces nocturnes et tenter de les entendre.

À Raon l'Étape (Criquette)

8 avril à 9h

## CHANTS DES OISEAUX DE LA VOIE-VERTE

Apprenez à reconnaître les chants des principales espèces présentes au bord de la voie-verte.

À Raon l'Étape (Boulodrome)

27 mai à 9h30

## LES DENTS DE LA MARE

Découvrez la Faune et la Flore des mares, et partez à la recherche d'un redoutable prédateur...

À Bionville (Trupt)

10 juin à 9h30

## SUR LA PISTE DU LYNX

Partez pour une balade forestière à la découverte de la biologie du Lynx et des problématiques liées à son retour.

À Bionville (Halbach)

20 Juillet à 14h30

## QUAND LES PETITES BÊTES DE L'EAU NOUS

### PARLENT

Initiez-vous à la pêche des petites bêtes de la rivière et découvrez leurs adaptations étonnantes et leur rôle de sentinelles de la qualité de l'eau.

À Celles-sur-Plaine (camping)

26 juillet à 20h30

## BALADE NATURE NOCTURNE ET CONTÉE

Partez en balade au clair de lune pour découvrir l'univers étrange des animaux de la nuit.

À Celles-sur-Plaine (camping)

28 juillet à 18h

## L'AZURÉ, CE PAPILLON QUI SE FAIT PASSER

### POUR UNE FOURMI

Découvrez le rare Azuré des paluds, son extraordinaire mode de vie et son habitat favori : les prairies humides et leurs intérêts écologiques.

À Raon l'Étape

17 août à 14h30

## DANS LA JUNGLE DES BORDS DE RIVIÈRE

Plongez dans la ripisylve, ce milieu naturel étonnant entre terre et eau, et venez découvrir ses habitants parfois menacés par de redoutables envahisseurs...

À Celles-sur-Plaine (camping)

24 août à 20h30

## LES CHAUVES-SOURIS DES LACS DE

### PIERRE-PERCÉE

Détecteur d'ultrasons en main, partez à la découverte des chauves-souris et de leurs incroyables super-pouvoirs.

À Pierre-Percée



# ALLARMONT

L'agglo.



Saint-Dizier  
vosges

N°10  
DERNIÈRES  
NOUVELLES  
DECEMBRE 2022

[contact@mairie-allarmont.fr](mailto:contact@mairie-allarmont.fr)  
03 29 41 16 08

MOT DU MAIRE

2022 se termine.

Cette année aura vu la restauration des vitraux de l'église St Léonard, avec l'aide de la fondation du patrimoine, de l'agglomération, du département, et surtout des amoureux d'Allarmont.

La carte en relief, près de l'ancienne cure, ainsi que la chapelle Ste Catherine, à l'entrée du village, ont pris un bon coup de jeune grâce à François Villaume de Celles sur Plaine.

Les fameux travaux d'assainissement, qui auront duré deux ans, touchent à leur fin. Cela se traduira par une meilleure qualité des eaux de la Plaine, mais aussi malheureusement, par une forte augmentation des factures d'eau de l'an prochain.

Je serai très heureux de vous accueillir Salle Jeanne d'Arc le 28 Janvier à 18h pour vous présenter mes vœux.

**Passez de très bonnes fêtes.**



## RECENSEMENT

Cette année, la commune d'Allarmont réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés :

**A partir du 19 janvier jusqu'au 18 février 2023.**

### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

**Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 24 janvier, contactez la commune au 03 29 41 16 08.**

**Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).**





### Tous nos remerciements

Carte en relief de la vallée de La Plaine restaurée par Mr François Villaume, Président du Club Vosgien de Celles sur Plaine. Cette carte a été réalisée par Mr Gaston Genay avec ces élèves dans les années 1950

**BONNE**  
**ANNEE**  
**2023**



## MODIFICATIONS DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Depuis quelques temps, les habitants d'Allarmont (aussi bien ceux du bourg que de la Sciotte) sont partagés en deux camps : ceux qui souhaitent conserver l'éclairage public, et les autres qui traquent avec forte conviction la pollution lumineuse.

Le conseil municipal a tranché en engageant une action ciblée sur deux objectifs : supprimer les points d'éclairage d'une part et réduire la facture d'électricité qui s'alourdit inexorablement d'autre part. **Ainsi 60% des points d'éclairage ont été neutralisés.** En effet, ils ne répondaient pas à des exigences de grande utilité et surtout de sécurité.

Les luminaires équipés de tube néons ou de lampes sodium, gourmands en énergie n'ont pas été retenus, sauf s'ils répondaient à des nécessités liées à la sécurité (éclairage des carrefours, des passages piétons, des commerces ou des trajets utilisés par les enfants de l'école ou de la garderie). De plus, la règle établie et qui sera en vigueur d'ici peu, impose de réduire la pollution lumineuse dirigée vers le ciel (pour la faune nocturne entre autres).

L'économie financière ainsi réalisée est estimée entre 5000 et 6000€ par an pour la commune. Pour ce dernier critère, il nous a paru important de conserver l'intégralité de l'éclairage rue Abbé Mathieu et rue Harga, alimentées toutes deux par LEDs peu gourmandes en énergie et répondant aux normes en vigueur.



## ENTRETIEN DES PARCELLES DE BOIS PRIVEES

Les feux de forêt représentent un risque qui s'accroît avec le réchauffement climatique.

Les feux de cet été dans les Landes, entre autres, ont été un drame pour de nombreuses personnes et pour la biodiversité. Les écologistes locaux qui avaient refusé que soient réalisés des couloirs coupe feux sont restés très silencieux pour expliquer les causes de ce désastre.

Notre commune, essentiellement recouverte de forêt, pourrait tout à fait dans le futur être concernée par un incendie de forêt. Dans bien des cas, les maisons d'habitation sont très proches des bois, voir entourées. Ce sont essentiellement des parcelles de bois privées, et leur entretien laisse parfois à désirer.

Depuis plusieurs années, les directives émanant du ministère de l'environnement demandent à ce que l'on laisse au sol tout bois qui n'est pas exploité pour qu'il se dégrade naturellement. Ceci favorise aussi le maintien de la biodiversité.

Si ce concept est juste et utile dans la très grande majorité des bois, cela ne s'applique pas aux bois proches des habitations, car dans ces bois il faut bien au contraire enlever le maximum de matière qui pourrait devenir du combustible pour alimenter le feu. C'est juste du bon sens.

**Nous attirons donc l'attention des propriétaires qui possèdent des parcelles jouxtant des habitations sur la nécessité d'entretenir leur parcelle.**

*Nous apprenons le décès de Monsieur Gérard Koble sept mois après son épouse Françoise. Enfant de la Vallée, il a travaillé comme cadre chez France Telecom, durant toute sa vie professionnelle. Il est revenu à Allarmont avec son épouse dans la maison familiale, rue de la Sciotte à l'heure de la retraite. Premier Adjoint au Maire de deux mille huit à deux mille quatorze, il s'est beaucoup investi pour la commune, sur des projets qui lui tenaient à cœur, comme le chauffage de l'école ou le devenir de la Maison Coornaert, sujets plus que jamais à l'ordre du jour.*

*Nous présentons nos condoléances à sa fille Nathalie et à ses petits enfants Raphael et Madeleine.*

*Nous avons célébré le 27 août dernier, avec joie, l'union de William Brignon et Alexandra Grandpré, en présence d'une rare affluence.*

*Tous nos vœux de bonheur accompagnent ce jeune couple*